

étudié la question.» Le ministre de l'Environnement semblait ne pas en savoir plus.

Quand mon collègue, le député de Skeena et porte-parole du NPD pour l'environnement, ainsi que le député de The Battlefords—Meadow Lake, notre porte-parole adjoint pour l'environnement, ont soulevé la question devant le Comité permanent de l'environnement, les fonctionnaires du ministère ont déclaré qu'ils travaillaient de concert avec les fonctionnaires du ministère des Pêches et Océans, mais qu'il n'était pas prévu que des fonds du Plan vert soient affectés au programme en cause.

• (1810)

Le premier ministre du Canada dépense 840 000 \$ par année pour compiler des rapports sur des reportages et des articles de journaux. N'est-il pas grand temps que le gouvernement trouve au moins le même montant d'argent pour que cet excellent programme de recherche environnementale puisse continuer?

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, en réponse au député d'Edmonton-Est, je dirai qu'il est vrai que la région des lacs expérimentaux de l'Institut des eaux douces du ministère des Pêches et des Océans, à Winnipeg, se trouve à 55 milles au sud-est de Kenora, en Ontario.

La région des lacs expérimentaux constitue la plus grande station de recherche sur le terrain de Pêches et Océans. Elle est administrée par l'Institut des eaux douces, situé à Winnipeg. Cette région englobe environ 50 petits lacs ainsi que leur bassin hydrographique et se trouve dans une région éloignée et inhabitée réservée à la recherche en vertu d'une entente conclue avec le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario.

Cette station existe depuis 1968, et on y mène depuis longtemps des expériences à long terme sur l'habitat du poisson d'eau douce dans des lacs entiers. Ces expériences débouchent sur des applications pratiques. Les travaux de recherches menés dans cette région nous ont aidés à mieux comprendre les causes, le mécanisme et les effets du phénomène d'eutrophisation ou d'enrichissement des lacs et, plus récemment, du phénomène d'acidification des Grands Lacs.

Les travaux menés dans cette région ont conduit à la publication d'environ 400 documents, rapports et autres ouvrages scientifiques. Cette région a fourni la matière à un certain nombre de thèses de doctorat et à 40 thèses de maîtrise.

L'ajournement

Les données accumulées depuis 22 ans sur l'eau et les conditions climatiques font de la région des lacs expérimentaux un terrain unique pour la détection précoce de signes du réchauffement de la planète.

Le ministère des Pêches et des Océans s'occupe très sérieusement de la situation financière de cette région. En 1990, nous avons conclu un marché avec la Rawson Academy afin de trouver un soutien financier à long terme pour la région des lacs grâce à l'instauration d'un partenariat avec d'autres ministères, des universités et des entreprises. Le ministère a reçu le plan d'entreprise en avril dernier, et un plan de mise en oeuvre est en cours d'élaboration.

Il y a eu une réduction des dépenses et il y en aura d'autres en raison des compressions budgétaires imposées à tous les secteurs du gouvernement. Cependant, comme le ministre l'a déclaré à la Chambre le 10 décembre 1991, les travaux se poursuivront dans la région des lacs expérimentaux.

LE LOGEMENT

M. Joe Fontana (London—Est): Monsieur le Président, il y a plus d'une institution financière canadienne qui remet en question le bien-fondé de la décision du gouvernement de faire une ponction de 55 millions de dollars dans le fonds d'assurance hypothécaire de la SCHL.

Cette décision du Cabinet fédéral, mise en application le 31 mars dernier, était tout simplement, de la part du gouvernement, une tentative de dernière minute pour atteindre les objectifs qu'il s'était fixés concernant le déficit. De toute évidence, ce gouvernement ne fait que prendre d'une main pour redonner de l'autre.

En puisant dans l'excédent du fonds d'assurance hypothécaire, le gouvernement risque de porter atteinte à la solvabilité du fonds, qui sert à assurer les hypothèques résidentielles des Canadiens de toutes les régions du pays.

Le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement a déclaré devant la Chambre, le 30 avril, que le fonds d'assurance hypothécaire est amplement capable d'absorber cette présumée contribution.

Mais ce que le ministre ne dit pas aux Canadiens, c'est que le fonds d'assurance hypothécaire avait déjà un déficit avant impôt de 27 millions de dollars l'an dernier.

Ce que le ministre ne dit pas également, c'est que, dans l'analyse du plan d'entreprise quinquennal de la SCHL, on prédit une augmentation du nombre de mauvaises créances hypothécaires cette année.